



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 17 juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Sorquainville légalement convoqué le 11 juillet 2020 s'est réuni sous la présidence de Madame Annie LAVENU, Maire.

Étaient présents : Annie LAVENU Maire, Sylvie FONTAINE, Michel MOREL, Maires Adjoints, Mélanie MALANDAIN, Edouard FONTAINE, Cécile VARIN, Gaëtan LETAILLEUR et Clotilde LAUPER conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Coraline LETAILLEUR

Cécile VARIN a été élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h35

Le compte rendu du 10 juillet 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

1. SIVOS – Acceptation participation annuelle

Madame le Maire informe le conseil municipal que la participation annuelle de la commune pour l'année scolaire 2019/2020 est de **21 440,19€** pour 14 enfants.

La participation de l'année dernière était de **16 525.53€**.

Le conseil municipal accepte à **l'unanimité** la participation au SIVOS pour l'année 2019/2020.

2. Vote du compte administratif 2019 – Affectation des résultats

Placé sous la présidence de Monsieur MOREL Michel, doyenne d'âge, le compte administratif 2019 est présenté avec explication de différents articles. Il est **approuvé à l'unanimité**.

Il présente un excédent de fonctionnement de **46 287,87€** et un déficit d'investissement de **- 7 509,74€**.

Il est décidé à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

- + **39 492,14€** au compte 002 (report de fonctionnement)
- - **7 509,74€**.au compte 001 (report d'investissement)

3. Approbation du compte de gestion

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, considérant que les comptes du Receveur municipal sont en parfaite concordance avec le compte administratif, le conseil municipal approuve ledit compte de gestion.

4. Taux des taxes locales

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de reconduire les mêmes taux pour les taxes directes locales 2020. Elles se décomposent comme suit :

Taxes d'habitation	9,64% (fixe, ne peut plus être modifié)
Foncier bâti.....	17,84%
Non bâti	24,41%

Produit attendu pour 2020 = **32 466€**

5. Subventions 2020

Pour mémoire, en 2019

Pompiers – Valmont	90,00€
GEIST Cany	60,00€
Téléthon.....	60,00€
Anime fleurs	1200,00€
Jeux de Jief	1000,00€
Restos du cœur	90,00€
Association sportive Fauvillaise.....	60,00€
Anciens Combattants.....	350,00€
Rêves pour l'enfance	350,00€

Madame la Maire expose les demandes de subvention reçues par les associations communales.

Proposition 2020

Pompiers – Valmont	90,00€
GEIST Cany	60,00€
Téléthon.....	60,00€
Anime fleurs	1000,00€
Jeux de Jief	800,00€
Restos du cœur	100,00€
Association sportive Ypreville.....	60,00€
Anciens Combattants.....	100,00€
Rêves pour l'enfance	350,00€

Le Conseil Municipal donne son accord pour les subventions 2020.

6. Délibération achat d'un PC portable

Madame le Maire propose l'achat d'un ordinateur portable pour la mairie. Un devis a été demandé à DPI informatique, notre prestataire informatique, pour un montant de 768€ TTC, récupération de TVA d'un montant de 107€.

Le Conseil Municipal accepte l'achat d'un ordinateur portable pour un montant de 768€ TTC.

7. Repas des aînés – Bons de Noël – aide voyage scolaire à l'étranger

Repas des aînés

Madame le Maire propose que l'âge des personnes pouvant bénéficier du repas reste à 63 ans, propose que les employés communaux et leurs conjoints puissent participer également au repas annuel ainsi que les membres de la commission communale des fêtes et cérémonies.

Le principe de déroulement du repas des Aînés serait reconduit pour l'année 2020. Il y aurait 51 personnes avec les employés communaux et leurs conjoints, ainsi que le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Bons de Noël

Madame le Maire propose que l'âge d'attribution des bons de Noël reste en concordance avec l'âge des bénéficiaires du repas, soit 63 ans ainsi que le personnel communal, et d'une valeur identique de 40€ pour l'année 2020 soit 41 personnes concernées cette année par la distribution des bons de Noël.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Aide voyage scolaire à l'étranger

Madame le Maire propose qu'une aide financière d'un montant de 40€ soit versée aux enfants partant en voyage scolaire à l'étranger, sur demande écrite et sur présentation de justificatif de paiement accompagné d'un RIB.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

8. Projet de Budget primitif 2020

Le budget primitif 2020 est présenté avec explication de différents articles.

Le budget primitif s'équilibre en fonctionnement pour la somme de **150 670,14€** et en investissement pour la somme de **12 509,74€**.

Il est approuvé à l'**unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h50.